Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260701-20260705-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **1er juillet 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de M. Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 25/06/2026
Membres en exercice : 15 Présents : 15 Pouvoirs : 0

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Allain HOUEL, Anne-Sophie LEROUX, Nathalie LANGLOIS, Emmanuelle FLAUX, Didier BOISSONNET, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD, Jean-Baptiste LE MOING, Gabriel THENARD, Hélène MAUFRAIS, Chrystèle HOUEL, Jean-Baptiste CANIVET, Fabrice LESONGEUR.
Absents excusés : néant
Absent : néant
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.07.05 – REHABILITATION MAISON EN 2 LOGEMENTS - PROPOSITION HONORAIRES POUR PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

M. le Maire présente un devis de Studio Pili-Pili pour une mission complémentaire à savoir la rédaction des documents administratifs à intégrer au dossier d'appel d'offres des entreprises pour les 12 lots de travaux (règlements de consultations, cahier des charges administratives particulières, actes d'engagement).

Honoraires => 1 500€ HT soit 1 800€ TTC.

✓ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE le maire à signer le devis de Studio Pili-Pili pour un montant HT de 1 500€.**

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNE (Côtes d'Armor)

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 02/07/2026
Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNE (Côtes d'Armor)